

# Rapport annuel 2019

Administration:

**Fondation collective Symova**

Beundenfeldstrasse 5  
CH-3013 Berne

Téléphone 031 330 60 00  
Fax 031 330 60 01

[info@symova.ch](mailto:info@symova.ch)  
[www.symova.ch](http://www.symova.ch)



## Chiffres clés

		31.12.2019	31.12.2018
<b>Effectif d'assurés</b>			
Nombre d'assurés actifs		7'945	7'854
Nombre de bénéficiaires de rente(s)		3'980	4'078
<b>Total destinataires</b>		<b>11'925</b>	<b>11'932</b>
<b>Nombre de caisses de prévoyance</b>			
		<b>58</b>	<b>59</b>
<b>Données actuarielles</b>			
Fortune de prévoyance disponible	en millions CHF	3'272	2'954
Engagements assurés actifs	en millions CHF	1'596	1'528
Engagements bénéficiaires de rentes	en millions CHF	1'283	1'238
Total engagements	en millions CHF	2'879	2'766
Rapport actifs / retraités (engagements)	en %	55.4 / 44.6	55.2 / 44.8
Rapport actifs /retraités (nombre)	en %	66.6 / 33.4	65.8 / 34.2
<b>Degré de couverture consolidé (de toutes les caisses de prévoyance)</b>	<b>en %</b>	<b>113.65</b>	<b>106.77</b>
<b>Placements de fortune</b>			
Fortune de placement	en millions CHF	3'234	3'034
Frais de gestion de la fortune (TER)	en %	0.309	0.327
<b>Performance totale nette</b>	<b>en %</b>	<b>10.44</b>	<b>-1.52</b>
<b>Assurance de risque</b>			
Somme salariale assurée (SSA)	en millions CHF	503.8	499.1
Cotisations de risque versées sur la SSA	en millions CHF	11.80	11.64
Cotisation de risque moyenne sur la SSA	en %	2.34	2.33
Frais pour cas de décès et d'invalidité survenus	en millions CHF	8.3	9.8
<b>Contribution de risque nette moyenne</b>	<b>en %</b>	<b>1.65</b>	<b>1.96</b>
<b>Frais d'administration</b>			
Frais d'administration payés	en millions CHF	2.03	1.99
Moyenne par destinataire (brute)	en CHF	169.92	166.91
Remboursement à l'employeur	en millions CHF	0.73	0.62
<b>Frais d'administration effectifs par destinataire (nets)</b>	<b>en CHF</b>	<b>108.63</b>	<b>115.10</b>
<b>Bases techniques</b>			
Taux d'intérêt technique	en %	2.00	2.00
Bases actuarielles		LPP 2015	LPP 2015
Rendement escompté	en %	1.98	2.66



## Rétrospective

### Placements de la fortune

En 2019, le conflit commercial a secoué les marchés, entraînant une très grande incertitude et étant en partie aussi la raison de trois baisses de taux d'intérêt au total par la Fed (banque centrale américaine). Les taux d'intérêt en Suisse ont continué à baisser en 2019 ; le conflit commercial entre les États-Unis et la Chine, les turbulences du Brexit au Royaume-Uni et la situation géopolitique au Moyen-Orient ont une fois de plus entraîné une « fuite vers la qualité », c'est-à-dire vers les obligations d'État suisses, par exemple. En outre, les taux d'intérêt américains, qui depuis longtemps avaient de nouveau baissé, ont donné une impulsion supplémentaire au marché américain. En raison des taux d'intérêt peu attractifs, les investisseurs ont de plus en plus investi dans les actions, ce qui a eu un effet positif sur l'évolution de leur cours.

Malgré toutes les turbulences et les incertitudes, l'année écoulée a produit des retours sur investissement exceptionnellement élevés. Quelques informations détaillées à ce sujet :

Les actions suisses (Swiss Market Index) ont augmenté de 30 %. Les principaux indices de la plupart des pays industrialisés européens et des États-Unis ont également augmenté entre 25 % et 30 %. Comme l'euro a baissé de 3.5 % et le dollar américain de 1.6 % par rapport au franc suisse, les gains correspondants en francs suisses ont été un peu plus faibles. La livre turque a perdu encore plus de pouvoir d'achat en francs suisses à -12 % et le peso argentin a chuté de 38 %.

Dans certaines régions de Suisse, les placements immobiliers ont également bénéficié de la nouvelle baisse des taux d'intérêt, malgré l'augmentation du nombre de logements vacants. Nos investissements immobiliers ont contribué au résultat positif de la Symova avec un rendement de plus de 4 %.

Notre rendement de placements pour l'année 2019 s'élève à 10.44 %. Au cours des dix dernières années, la Symova n'a réalisé qu'une seule fois un rendement négatif, en 2018, avec un moins de 1.52 %. Le rendement moyen (annualisé) de la Symova sur la période 2010 - 2019 est d'environ 5 %. Cette situation est bien plus importante que ce que l'on pouvait supposer à l'avance et s'explique notamment par la baisse des taux d'intérêt qui dure depuis des années.

Au cours des dix dernières années, les caisses de pension ayant une part en action élevée avec des risques de placement élevés qui y sont associés ont obtenu les rendements les plus élevés. Cela, car le prix des actions a plus que doublé au cours de cette période. Au fil des années, la Symova a maintenu le quote-part en actions constant à 30 %. Bien que ce taux soit plutôt inférieur à la moyenne par rapport aux autres caisses de pension, il garantit la stabilité. En effet, la majorité des caisses de prévoyance de la Fondation collective Symova n'ont pas encore constitué la totalité des réserves de fluctuation de valeur nécessaires pour amortir les mauvaises années de placement.

### Effets sur le degré de couverture

Afin de pouvoir maintenir le degré de couverture inchangé par rapport à l'année précédente, une caisse de prévoyance avec 50 % d'obligations de prévoyance pour chacun des assurés actifs et des retraités exige un rendement de placements d'environ 2.2 % - 2.5 %. Il s'agit d'un taux d'intérêt minimal de 1 % sur le capital de prévoyance selon la LPP, sans tenir compte des variations du nombre de personnes assurées en cours d'année. Le rendement théorique nécessaire a été dépassé de loin avec une performance de 10.44 %. Le degré de couverture consolidé de toutes les caisses de prévoyance s'est amélioré par rapport à l'année précédente, passant de 106.77 % à 113.65 %. Sans provisions supplémentaires - qui seront discutées plus tard - le degré de couverture à la fin de 2019 serait même de 116.33 %, soit une augmentation de plus de 9.5 points de pourcentage.

### Nouveau règlement de prévoyance dès le 01.01.2019

Le règlement de prévoyance révisé est entré en vigueur le 01.01.2019. En février 2019, les assurés ont reçu, avec leur certificat d'assurance, une newsletter dans laquelle les changements les plus importants étaient énumérés. Les modifications correspondantes figurent également sur notre site web [www.symova.ch](http://www.symova.ch).



## Perspective

### Rendement escompté 2020

Sur la base de la stratégie de placement actuelle, le rendement escompté en 2020 se réduit de 2.66 % à 1.98 % en raison du taux d'intérêt sans risque plus faible (rendement d'une obligation de la Confédération à 15 ans). Cela signifie qu'au taux d'intérêt technique actuel de 2 % pour les caisses de prévoyance ayant une forte proportion d'obligations de prévoyance (plus de 50 % du capital de prévoyance), le rendement cible est supérieur au rendement escompté pour 2020.

### La baisse des taux d'intérêt et ses effets

La persistance de taux d'intérêt bas signifie que les caisses de pension devront encore réduire leur taux d'intérêt technique et donc aussi le montant des taux de conversion. Le Conseil de fondation de la Symova discutera de cette question lors de sa réunion en mai 2020. Nous supposons actuellement qu'une nouvelle réduction d'un montant similaire à celui de la fin 2017 sera nécessaire. L'éventuelle réduction des taux de conversion aura probablement au plus tôt un effet sur les retraites dont la date de début est le 01.01.2022 (départs à la retraite dès le 31.12.2021).

Si une réduction est décidée, les commissions de prévoyance des entreprises affiliées décident de la mesure dans laquelle la perte de prestations sera amortie par des mesures d'accompagnement. Afin de maintenir les prestations de prévoyance actuelles, il faudrait augmenter les avoirs de vieillesse et les futures bonifications de vieillesse dans la mesure de la réduction du taux de conversion. Environ la moitié des caisses de prévoyance ont déjà constitué des provisions pour la réduction du taux d'intérêt technique / mesures d'accompagnement pour un montant total de 66.5 millions de francs suisses dans les comptes annuels de 2019. Cela correspond à environ 2.4 % des engagements de prévoyance à la fin de 2019.

Il est important de noter à ce stade que les décisions du Conseil de fondation et des commissions de prévoyance seront programmées de telle sorte que les assurés qui pourraient prendre une retraite anticipée en raison de leur âge (cela concerne probablement les assurés nés en novembre 1963 ou avant) disposeront d'un délai suffisant pour décider s'ils souhaitent prendre leur retraite en vertu des dispositions actuellement en vigueur ou sur la base des futurs taux de conversion. Cette décision dépend principalement de la décision de la commission de prévoyance concernant l'augmentation des avoirs de vieillesse et le futur plan de prévoyance.



## Stratégie de placement

La stratégie de placement est restée inchangée par rapport à l'année précédente. La pondération élevée de l'immobilier est toujours consciemment acceptée, car cette catégorie de placement a jusqu'à présent obtenu des rendements stables supérieurs au rendement théorique. En outre, le portefeuille immobilier, qui est détenu par des fondations de placement, est largement diversifié. La classe de placement des obligations CHF continue d'être sous-pondérée, car le rendement attendu dans cette catégorie de placement est considéré comme faible ou négatif. À l'exception de la catégorie de placement des obligations CHF, les marges tactiques sont respectées. L'écart a été éliminé en janvier 2020 par le biais d'acquisitions.

La fortune de placement de la Fondation collective Symova à la fin 2019 s'élevait à environ CHF 3'234 millions.

Catégorie de placement	Répartition stratégique de l'actif		Investi au 31.12.2019
	Stratégie	Marges de fluctuation	
Liquidité	2 %	0 – 8 %	3.10 %
Obligations CHF	26 %	21 – 30 %	20.92 %
Obligations USD	3 %	0 – 4 %	2.88 %
Actions Suisse	10 %	8 – 12 %	10.15 %
Actions Etranger	17 %	15 – 19 %	16.98 %
Actions marchés émergents	3 %	2 – 4 %	3.09 %
Immobilier Suisse	30 %	27 – 33 %	32.94 %
Immobilier Etranger	4 %	3 – 5 %	4.09 %
Matières premières (commodities)	4 %	1 – 5 %	4.11 %
Microfinance	1 %	0 – 2 %	1.56 %
Placements chez l'employeur	0 %	0 – 2 %	0.18 %
	100 %		100.00 %

## Performance 2019

Malgré les inquiétudes croissantes concernant la croissance et les incertitudes géopolitiques, les marchés des actions ont enregistré des résultats très positifs en 2019. Les actions mondiales ont augmenté de 27 %. Cela est dû notamment à l'assouplissement de la politique monétaire, en particulier par la Réserve fédérale américaine. Le marché suisse des actions a également réalisé un rendement très élevé de 30.6 % au cours de l'année considérée. Dans le contexte de données économiques plus faibles et d'une politique monétaire plus souple, les taux d'intérêt à long terme ont baissé de manière significative dans la plupart des pays. Les taux d'intérêt en Suisse restent faibles et, avec l'Allemagne et le Japon, sont en territoire négatif à la fin de 2019. Les monnaies ont évolué de manière très différente au cours de l'année considérée : Le franc suisse s'est apprécié par rapport au dollar américain et surtout par rapport à l'euro au cours de l'année, mais a perdu de la valeur par rapport à la livre sterling. Après l'année de placement 2018 négative, la Symova atteindra un rendement de 10.44 %, grâce aux contributions fortement positives des actions.

Au cours de l'exercice sous revue, les différentes catégories de placement ont généré les rendements suivants :

Obligations Suisse	3.03 %
Actions Suisse	30.39 %
Actions Etranger	25.48 %
Actions marchés émergents	15.81 %
Immobilier Suisse	4.82 %
Matières premières (commodities)	5.24 %



<b>Performance totale 2019</b>	<b>10.44 %</b>
Indice de référence	10.47 %

Avec une performance totale de la Fondation collective Symova de 10.44 % au net (après déduction des frais d'administration de fortune), l'objectif stratégique propre a été manqué légèrement de 0.03%.

## Calcul des frais d'administration

Les calculs des frais d'administration ordinaires se sont clôturés par un bénéfice de CHF 730'882. Les excédents de recettes provenant des calculs des frais d'administration sont répartis au prorata entre les entreprises en faveur de leurs réserves de cotisations de l'employeur.

### Compte ordinaire

	2019 en CHF	2018 en CHF
Cotisations aux frais d'administration	2'026'320	1'991'526
Charges administratives	2'380'403	2'503'991
moins la part de gestion de la fortune	-821'153	-847'788
moins la part de l'institution d'assurance	-263'812	-282'878
Total des charges administratives	1'295'438	1'373'325
<b>Bénéfice compte ordinaire</b>	<b>730'882</b>	<b>618'201</b>

### Décompte total

Bénéfice reporté début	0	0
Bénéfice du compte ordinaire	730'882	618'201
Distribution en faveur des entreprises	- 730'882	- 618'201
<b>Bénéfice reporté nouveau compte</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Le montant des cotisations aux frais d'administration est resté inchangé depuis le 01.01.2012 et est échelonné en fonction du nombre d'assurés actifs dans une caisse de prévoyance. Elles s'élèvent à:

Nombre des personnes assurées actives	Module	Contribution FA par personne assurée active et an	Contribution FA par bénéficiaire de rente et an
1 – 9	FA 1	<b>CHF 318.00</b>	CHF 96.00
10 – 49	FA 2	<b>CHF 288.00</b>	CHF 96.00
50 – 99	FA 3	<b>CHF 258.00</b>	CHF 96.00
100 – 249	FA 4	<b>CHF 231.00</b>	CHF 96.00
250 – 999	FA 5	<b>CHF 201.00</b>	CHF 96.00
A partir de 1'000	FA 6	<b>CHF 174.00</b>	CHF 96.00



## Institution d'assurance

L'institution d'assurance couvre les prestations en cas de décès et d'invalidité (prestations de risque). Elle est financée par les cotisations de risque de tous les assurés actifs. Les prestations de risque versées ont été nettement inférieures à celles de l'année précédente.

Le montant des provisions techniques (fonds de fluctuation des risques) est recalculé chaque année par l'expert en prévoyance professionnelle sur la base du portefeuille d'actifs et a donné lieu à une allocation plus élevée à la fin de 2019. En outre, une disposition relative aux cas IV en suspens a été créée pour la première fois au cours de l'exercice. En conséquence, les réserves de fluctuation de valeur ont également été augmentées.

Au total, il en résulte un excédent de bénéfice de CHF 5'530'104 à la fin de 2019. Cet excédent a été crédité aux différentes caisses de prévoyance au prorata en faveur de la provision pour modification des bases d'assurés actifs.

	2019 en CHF	2018 en CHF
Cotisations de risque employé / employeur moins les prestations réglementaires	11'800'902 <u>-5'179'366</u>	11'641'797 <u>-9'810'458</u>
<b>Excédent des cotisations</b>	<b>6'621'536</b>	<b>1'831'339</b>
Constitution de provisions	-3'365'622	-320'000
<b>Bénéfice de la part d'assurance</b>	<b>3'255'914</b>	<b>1'511'339</b>
Revenu du placement de la fortune	2'983'002	-397'911
Constitution de réserves de fluctuation de valeur	-445'000	-42'000
Part des charges administratives	<u>-263'812</u>	<u>-282'878</u>
<b>Bénéfice total avant distribution</b>	<b>5'530'104</b>	<b>788'550</b>

Le Conseil de Fondation a décidé de la distribution suivante des bénéfices de l'institution de prévoyance:

	2019 en CHF	2018 en CHF
Bénéfice total	5'530'104	788'550
Bénéfice reporté au 01.01.2019	0	0
Report à un nouveau compte	<u>0</u>	<u>0</u>
<b>Distribution en faveur des caisses de prévoyance</b> pour la constitution de provisions pour le changement de bases des assurés actifs (niveau caisse de prévoyance)	<b>5'530'104</b>	<b>788'550</b>

Après la distribution, la fortune de l'institution d'assurance se composait comme suit:

	2019	2018
Fonds de fluctuation de risques (calculé par l'expert en CP)	22'700'000	22'500'000
Réserve pour les cas d'invalidité en suspens	3'165'622	-
Réserve de fluctuation de valeur	<u>3'415'000</u>	<u>2'970'000</u>
<b>Total de la fortune (provisions) à la fin de l'année</b>	<b>29'280'622</b>	<b>25'470'000</b>



## Bilan actuariel

	2019 en CHF	2018 en CHF
Fortune de prévoyance disponible	3'271'824'893	2'953'698'433
Capital de prévoyance des assurés actifs	1'539'190'933	1'527'540'261
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	1'202'087'596	1'222'725'910
Provisions techniques	137'626'811	16'212'153
Total des engagements actuariels	2'878'905'340	2'766'478'324
Excédent actuariel	392'919'553	187'220'109

**Degré de couverture (consolidation de toutes les caisses de prévoyance)** **113.65 %** **106.77 %**

**Degré de couverture (niveau Fondation)** **113.65 %** **106.82 %**

### Degrés de couverture des différentes caisses de prévoyance

Degré de couverture	Nombre de caisses de prévoyance au 31.12.2019		Nombre de caisses de prévoyance au 31.12.2018	
dépassant 113.2 %	30	52 %	13	22 %
100.00 à 113.20 % <sup>(1)</sup>	26	45 %	37	63 %
95.00 à 99.99 %	2	3 %	5	8 %
90.00 à 94.99 %	-	0 %	4	7 %
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>100 %</b>	<b>59</b>	<b>100 %</b>

(1) Des réserves de fluctuation de valeur sont constituées jusqu'au degré de couverture de 113.20 %. Ce n'est qu'ensuite que des fonds peuvent être libérés.

### Effectif d'assurés

	au 31.12.2019			au 31.12.2018		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Total des assurés actifs</b>	<b>6'529</b>	<b>1'416</b>	<b>7'945</b>	<b>6'458</b>	<b>1'396</b>	<b>7'854</b>
Rentes de vieillesse	2'392	164	2'556	2'448	169	2'617
Rentes d'invalidité	128	17	145	133	18	151
Rentes de conjoint	27	1'156	1'183	29	1'175	1'204
Rentes d'orphelin / d'enfant	61	35	96	66	40	106
<b>Total des rentes</b>	<b>2'608</b>	<b>1'372</b>	<b>3'980</b>	<b>2'676</b>	<b>1'402</b>	<b>4'078</b>



## Organisation

### Conseil de Fondation (mandat du 01.07.2019 au 30.06.2022)

#### **Représentants des employés:**

Hunziker Stephan, chef de navire SGV, Luzern Vice-président  
Brodard Vincent, secrétaire syndical SEV, Romont  
Cambi Aroldo, administrateur des finances SEV, Worblaufen  
Studer Florian, conducteur de train BLS, Vinelz  
Suter Adrian, chef de projet marketing VZO, Maur

#### **Représentants des employeurs:**

Osswald Jens, chef des finances SZU, Menzingen Président  
Hutter Chalmers Manuela, cheffe des finances et des services SOB, Wittenbach  
Jermann Franziska, cheffe du personnel BLS, Uetligen  
Schmid Fabian, directeur RBS, Gwatt  
Vuilleumier Pascal, directeur TransN, Cornaux

### Commission de placement (mandat du 01.10.2019 au 30.09.2020)

Tschirky Martin, Zürich Président  
Cambi Aroldo, administrateur des finances SEV, Worblaufen  
Friedli Stefan, chef des finances REKA, Oekingen  
Niklaus Urs, directeur fondation collective Symova, Lohn-Ammannsegg  
Osswald Jens, chef des finances SZU, Menzingen

Ammann Dominique, PPCmetrics AG Zurich; consultant externe (sans droit de vote)

### Direction

Niklaus Urs, directeur  
Gabriel Sara, directrice adjointe et cheffe de placements et finances

### Externes

Expert en prévoyance professionnelle	Keller Experten AG, Frauenfeld (Cocontractante), Herr Roland Schorr (Expert exécutant)
Organe de révision	PricewaterhouseCoopers AG, Bern
Autorité de surveillance	Bernische BVG- und Stiftungsaufsicht (BBSA), Bern
Expert en placements	PPCmetrics AG, Zürich

